

La Tribune
14/2/12

LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

La médiation passe par les élèves au CSC

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Collège du Sacré-Coeur devient la première école sherbrookoise à mettre en place le programme de gestion des conflits en milieu scolaire *Passerelles*, en collaboration avec l'organisme de justice alternative Le Pont. Le programme prévoit la formation de plusieurs élèves à titre de médiatrices, qui pourront aider d'autres camarades à gérer leur conflit afin d'éviter que celui-ci ne dégénère.

L'école secondaire Montignac, à Lac-Mégantic, a aussi lancé ce programme récemment.

« La justice alternative donne l'occasion de participer au règlement des conflits.

L'initiative dévoilée en conférence de presse hier est menée en parallèle avec le plan d'action contre la violence lancé par Québec en 2008 et qui devait s'étirer sur trois ans. Dimanche, le premier ministre Jean Charest a annoncé le renouvellement du plan, de même que sa bonification.

Un sondage mené dans l'établissement privé en 2009 avait montré que 12 % des filles se disaient victimes d'intimidation. Les résultats avaient alors montré que l'intimidation était principalement verbale (sous forme d'injures et de rumeurs) et sociale (faire en sorte d'exclure une adolescente d'une activité ou d'un groupe); ils faisaient aussi ressortir la problématique de la cyberintimidation.

«La grande majorité des conflits dégénèrent en

intimidation. L'un des derniers volets de notre plan d'action, c'est la médiation», indique le directeur général du Collège du Sacré-Coeur, Daniel Léveillé.

Le programme *Passerelles* a été développé par le Regroupement des organismes de justice alternative du Québec, explique Pierre Marcoux, directeur de l'organisme Le Pont. «Il permet de donner une culture de gestion des conflits. Il favorise la communication et la tolérance (...) La justice alternative donne l'occasion de participer au règlement des conflits. On peut les régler, aller chercher de l'aide pour le faire.»

Selon M. Marcoux, d'autres écoles sont maintenant

intéressées à implanter le programme. Le Pont a bénéficié du soutien du Forum Jeunesse Estrie pour lancer l'initiative dans la région.

16 élèves formées

Élisabeth Zol, Audrey-Anne Lussier et Kathleen Côté font partie des 16 élèves formées à titre de médiatrices la semaine dernière. Quel sera leur rôle auprès de leurs camarades? « On va intervenir auprès des jeunes, on va faire des rencontres pour inciter les filles à parler entre elles », résume Kathleen Côté. « C'est nous qui allons engager le processus de médiation. On va inciter les élèves à régler ça entre elles.

On est là pour les assister, pour inciter la communication entre les deux personnes », renchérit Élisabeth Zol. Le processus sera strictement confidentiel.

Daniel Léveillé espère maintenant que l'annonce de Québec se traduira par l'ajout de ressources ou de fonds dans le milieu scolaire pour lutter contre l'intimidation. A titre d'exemple, dans le cadre du plan d'action lancé en 2008, le Collège du Sacré-Coeur a pu compter sur l'aide d'une intervenante pour réaliser son plan d'action contre la violence, ce qui est loin d'être suffisant. Le directeur général estime que le travail est différent dans son établissement, compte tenu qu'il s'agit d'une clientèle exclusivement féminine. L'école privée compte 500 élèves.

M. Marcoux, pour sa part, plaide pour un plus grand travail en commun avec Québec. Il souhaite que des initiatives comme *Passerelles* soient mieux liées. « J'espère que ça ne sera pas plein d'initiatives déconnectées », a-t-il fait valoir en faisant référence au plan d'action de Québec.



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Le programme dévoilé hier au Collège du Sacré-Coeur prévoit la formation de plusieurs élèves à titre de médiatrices, qui pourront aider d'autres camarades à gérer leur conflit afin d'éviter que celui-ci ne dégénère.